



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7512^e séance

Mercredi 26 août 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Ogwu	(Nigéria)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gaspar Martins
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Stehelin
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Jakubonė
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M ^{me} Chan Shum

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2015/624)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2015/624)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Bernardino León, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. León, qui se joint à nous aujourd'hui par visioconférence depuis Paris.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/624, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Je donne maintenant la parole à M. León.

M. León (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis du dernier rapport (S/2015/624) du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, qui expose en détail les travaux effectués par la Mission au cours des cinq derniers mois. Le rapport dresse un tableau mitigé de la dynamique changeante en matière de sécurité en Libye. Un an après que les combats les plus violents qu'ait connus le pays et la perturbation du processus politique, ce sont les communautés locales de l'ouest de la Libye qui, de plus en plus souvent, prennent l'initiative de conclure des cessez-le-feu et de faciliter la réconciliation entre différentes villes et autres villages, contribuant ainsi à une nette réduction des tensions militaires dans cette partie du pays et dans la région de Tripoli. Et le contraste est frappant avec la dynamique sécuritaire qui existe ailleurs dans le pays.

Quinze mois après le début des opérations militaires à Benghazi, dans l'est, il est clair que les

affrontements entre les parties se sont progressivement transformés en une guerre de tranchées dont l'issue est loin d'être imminente. Entre-temps, le statu quo impose un lourd tribut à la population civile et à ce qui reste des infrastructures fort endommagées de la ville. Plus de 100 000 résidents de Benghazi sont toujours déplacés à l'intérieur du pays, et 70 % des installations sanitaires de la ville sont inaccessibles ou non opérationnelles.

La situation dans le sud est tout aussi effroyable. L'absence de l'État et d'un système de sécurité opérationnel a exacerbé la compétition locale entre les groupes tribaux pour le pouvoir et les ressources – un conflit dont l'origine remonte à une marginalisation et à une négligence de plusieurs décennies de la part des autorités centrales.

Au plan national, le niveau des souffrances humaines est énorme pour un pays qui a d'importantes réserves pétrolières et un fort potentiel économique. Selon plusieurs organismes des Nations Unies, quelque 1,9 million de personnes auraient un besoin urgent d'aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins sanitaires de base. L'accès aux denrées alimentaires est également un problème majeur pour près d'1,2 million de personnes, principalement à Benghazi et dans l'est. Il y aurait actuellement en Libye environ 435 000 personnes déplacées. Le système sanitaire est au bord de l'effondrement. Beaucoup d'hôpitaux sont débordés et fonctionnent en capacité fortement réduite, et nombre d'entre eux souffrent de graves pénuries de médicaments, de vaccins et de matériel médical. Les coupures d'électricité sont endémiques dans de nombreuses régions du pays. Dans certains quartiers de Benghazi, les coupures d'électricité sont presque constantes.

Près de 250 000 migrants se trouveraient dans le pays ou y seraient en transit, et nombre d'entre eux sont en danger : arrestations arbitraires et détentions dans de mauvaises conditions, sévices sexuels, travail forcé, exploitation et extorsion. Rien que cette année, plus de 2000 migrants se sont noyés en Méditerranée, la grande majorité essayant désespérément de passer de la Libye aux rivages du sud de l'Europe.

Dans le même temps, l'économie du pays continue de se contracter rapidement, en raison de la diminution notable des recettes pétrolières due à la chute des cours du pétrole et à la faiblesse de la production. Les réserves financières du pays ont aussi fortement diminué en raison essentiellement de dépenses intenable pour l'acquisition de biens non productifs. La crise politico-institutionnelle s'est également manifestée par une

compétition croissante portant sur les principales institutions financières et autres institutions de souveraineté.

Dans ce contexte peu reluisant de privations et de misères croissantes dues à la détérioration des conditions de sécurité et à un climat d'anarchie généralisée, les violations constantes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire se poursuivent en toute impunité. Des groupes armés de divers camps continuent d'enlever des civils pour des raisons politiques ou identitaires, souvent dans l'espoir d'obtenir une rançon ou de les échanger contre des combattants ou d'autres civils capturés par des groupes rivaux. Les travailleurs humanitaires eux-mêmes ne sont pas épargnés.

Qu'il me soit permis d'utiliser cette tribune pour appeler de nouveau toutes les parties au conflit à prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils des attaques directes et aveugles, faciliter leur évacuation et autoriser un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Je tiens également à rappeler aux parties leur obligation de mettre fin à toute forme de détention arbitraire et de protéger les détenus contre la torture ou les mauvais traitements. Si nous nous félicitons de la libération de certaines personnes détenues illégalement, nous continuons d'exhorter les parties à faire plus pour mener ce processus à bien le plus rapidement possible.

Lors de mon dernier exposé au Conseil, à la mi-juillet (voir S/PV.7485), j'ai indiqué que l'État islamique d'Iraq et du Levant, également connu sous le nom de Daech, avait pris le contrôle de la ville stratégique de Syrte, située au centre de la Libye. Aujourd'hui, ce groupe contrôle en plus une partie du littoral qui s'étend à plus de 200 kilomètres à l'est et à l'ouest de Syrte. Le 11 août, des groupes armés locaux ont tenté de déloger Daech de Syrte, mais les combattants de Daech ont repris le contrôle de la ville trois jours plus tard. Même s'il est difficile de confirmer le nombre de victimes, des témoins indiquent que Daech a, en représailles, lancé des attaques brutales contre ses adversaires. Il ne fait aucun doute que Daech représente un danger réel, imminent et tangible pour la Libye et le peuple libyen. Les acteurs militaires et de sécurité libyens, ainsi que les acteurs politiques des deux camps sont pleinement conscients du danger que représentent les militants affiliés à Daech. Cependant, ils doivent se rendre compte que toute stratégie visant à contenir, voire éliminer, la menace posée par Daech ne peut être viable que si elle s'inscrit dans le cadre d'un effort concerté,

unifié et coordonné qui rassemble tous les Libyens sous un même étendard, en faisant allégeance à l'État libyen et à un gouvernement sans exclusive représentatif de tous les Libyens. Il faut envoyer aux dirigeants libyens un message clair. Les Libyens n'ont tout simplement pas d'autre option que d'agir collectivement et dans l'unité s'ils veulent éviter le même sort que des pays tels que la Syrie et l'Iraq, dans lesquels Daech a fait des avancées catastrophiques.

Après mon dernier exposé, à l'occasion duquel j'ai informé le Conseil des progrès réalisés dans le cadre du processus du dialogue politique libyen, j'ai relancé le volet principal du dialogue en vue de l'organisation d'une nouvelle série de pourparlers qui se sont tenus à Genève les 11 et 12 août. Ces négociations de deux jours ont porté essentiellement sur les moyens d'accélérer le processus de dialogue avant la date butoir du 21 octobre, à laquelle le mandat de la Chambre des députés devrait expirer, conformément à la déclaration constitutionnelle. Même si contrairement à d'autres participants au dialogue, le Congrès général national basé à Tripoli n'a pas paraphé le texte principal de l'Accord politique libyen le 11 juillet, je suis convaincu que ses préoccupations peuvent être examinées dans le cadre des discussions en cours sur les annexes de l'Accord, notamment celles relatives à la formation d'un gouvernement d'entente nationale.

Sept mois après le lancement par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye du processus de dialogue politique libyen, je suis de plus en plus convaincu que ce processus est enfin entré dans sa phase finale. C'est un processus difficile et laborieux, mais qui s'est révélé de plus en plus résilient, malgré les tentatives répétées des saboteurs de tous bords, qui s'opposent à une solution pacifique au conflit en Libye en raison de leurs intérêts étroits et de leurs visées égoïstes. Le fait que la majorité des parties prenantes aient décidé de participer aux différents volets du dialogue est un signe rassurant que le processus de dialogue bénéficie de plus en plus de l'appui de divers segments de la population libyenne au niveau local. Les discussions menées ont permis de réduire considérablement la méfiance entre les acteurs politiques en Libye et de forger un consensus sur une feuille de route définissant une vision permettant de mettre rapidement fin à la crise politique et au conflit militaire qui ravagent la Libye depuis plus d'un an. Il ne sera pas facile de surmonter la polarisation et les clivages politiques qui existent dans le pays. Nous ne devons pas sous-estimer la gravité des défis qui se posent ou l'ampleur des ressources qui seront nécessaires pour sauver la Libye, qui est sur le point de sombrer dans

une crise économique et dont les institutions publiques risquent de s'effondrer. Le plus important sera la détermination et l'engagement des Libyens eux-mêmes, et plus particulièrement de leurs dirigeants politiques, pour préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Libye et préserver son peuple du fléau de la guerre civile et de l'instabilité à long terme.

Je voudrais exhorter les dirigeants de la Chambre des députés et du Congrès général national de ne pas laisser passer l'occasion historique et exceptionnelle qui leur est offerte d'agir en tant qu'artisans de la paix. Je les exhorte à ne pas saboter leur travail inlassable des sept derniers mois, qui leur a permis d'arriver au point où ils sont aujourd'hui. L'accord qu'ils ont négocié n'est peut être pas parfait, mais c'est un accord juste et raisonnable, qui fait du peuple libyen le seul gagnant. Je tiens également à rappeler que l'ONU, avec la communauté internationale, restera ferme dans son engagement et son appui au processus démocratique libyen. Il ne faut tolérer aucune tentative de faire dérailler le processus politique par des moyens non démocratiques. Le processus de dialogue reste le seul mécanisme crédible et légitime grâce auquel les Libyens peuvent assurer la continuité du processus démocratique dans leur pays. Le temps nous est compté. Il incombe aux dirigeants libyens de tous bords et à tous les niveaux de consentir un dernier effort afin de parvenir à la paix.

Alors que le processus de dialogue en Libye entre dans sa phase finale, je tiens à remercier les membres du Conseil de leur appui à mes efforts de médiation et à réitérer ma gratitude et mon appréciation sincère et profonde au peuple libyen et à ses représentants, ainsi qu'aux différents États Membres et organisations régionales qui ont soutenu le processus de dialogue. Je voudrais remercier en particulier, l'Algérie, l'Égypte, l'Allemagne, l'Italie, le Maroc, le Qatar, l'Espagne, la Suisse, la Turquie, la Tunisie et les Émirats Arabes Unis, ainsi que l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue des États arabes. Les efforts et la détermination collectifs de la communauté internationale seront essentiels pour formuler une stratégie d'assistance technique clairement définie. Tout aussi important, la communauté internationale doit présenter dans les meilleurs délais une stratégie clairement définie pour appuyer l'État libyen et les efforts déployés par un gouvernement d'entente nationale pour contenir et éliminer la menace que des groupes comme Daech représentent, non seulement pour la stabilité de la Libye mais aussi pour la sécurité régionale et internationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. León de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. Dabbashi (Libye) (*parle en arabe*) : Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et remercier M. Bernardino León, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé sur le rapport du Secrétaire général (S/2015/624) et des informations supplémentaires qu'il nous a fournies.

Il est clair que la Libye se trouve actuellement dans la phase la plus critique de son histoire contemporaine. Son existence même en tant qu'État unifié, indépendant et souverain est menacée à cause de la cupidité et des caprices de ses enfants et des stratagèmes employés par des États qui ont leurs propres raisons et objectifs, et à cause d'un terrorisme qui ne croit pas en son existence si ce n'est comme pourvoyeur de fonds pour la mise en place d'une entité transfrontière dans laquelle les croyants sont décapités et crucifiés et où règnent la loi de la jungle et le jugement de Satan. Il ne fait aucun doute que le rapport du Secrétaire général (S/2015/624) dont est saisi le Conseil clarifie certains aspects de ce sombre tableau. Toutefois, l'espoir que la Libye soit sauvée par son peuple demeure.

Le peuple libyen a récemment commencé à avoir le sentiment général qu'il est possible de trouver une solution à la crise libyenne. Cet optimisme est néanmoins lié à la formation d'un gouvernement d'entente nationale doté d'un minimum de compétences en matière de gestion des affaires de l'État, connaissant les règles de bonne gouvernance et capable de communiquer de manière positive avec tout le monde. Dans le même temps, les intellectuels ont des doutes quant à la possibilité de parvenir à un tel gouvernement en raison de l'absence de critères requis pour le choix de ses membres sans l'avis de la population. C'est ce qui rend le rôle du Représentant spécial du Secrétaire général et du Conseil décisif durant cette phase, car ils doivent amener ceux qui participent au dialogue politique à s'employer à éviter les déceptions des quatre dernières années en choisissant bien la nouvelle équipe dirigeante du pays, loin des intérêts personnels, régionaux et partisans. Ce qui a été réalisé jusque-là dans le cadre du dialogue politique représente une percée importante qui pourrait jeter les bases de la paix et de la sécurité pour le restant de la période de transition, avant l'adoption de la Constitution.

Néanmoins, cette réalisation risque de disparaître en raison de l'intransigeance de la partie qui entrave ces efforts et qui a démontré qu'elle ne se soucie pas de l'avenir de la Libye ni de la vie des Libyens et tant qu'elle disposera de suffisamment d'armes et d'un appui extérieur pour faire obstacle au consensus. Les Libyens comptent donc sur une position ferme de M. Bernadino León et du Conseil de sécurité en vue de faire cesser la procrastination et les actions dilatoires inutiles que mène ou peut mener toute partie au dialogue, d'ouvrir à la voie à la formation d'un gouvernement d'entente nationale et de créer un environnement sûr afin que celui-ci puisse commencer à travailler dans les meilleurs délais dans la capitale, Tripoli.

La formation d'un gouvernement d'entente nationale ne marque toutefois pas la fin du parcours. Nous pourrions en effet aboutir à un gouvernement qui ne soit pas meilleur que ceux qui l'ont précédé, mais l'action directe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye en vue de la mise en place des institutions étatiques et ses conseils concernant la bonne gouvernance peuvent améliorer la performance du gouvernement et lui permettre de sortir le pays de la crise. De même, le Conseil de sécurité doit être prêt à prendre toutes les mesures requises pour aider le Gouvernement à asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire libyen et à faire face aux groupes extrémistes qui risquent de s'opposer au désarmement le moment venu.

Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur le fait que tous les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye risquent de ne plus être utiles si la carte du terrorisme en Libye n'est pas clairement établie et si ceux qui s'allient au terrorisme et lui fournissent des armes ne sont pas considérés comme des terroristes. Je dis cela en raison du fait que le paragraphe 81 du rapport du Secrétaire général montre que la réalité du terrain n'est pas prise en compte et mentionne un cessez-le-feu à Benghazi, où se trouve la plus grande force terroriste en Libye. Cette force résiste

aux opérations menées par l'armée pour libérer la ville du terrorisme et la sécuriser afin que ses habitants puissent y retourner.

Depuis quelques jours, on dit que la ville libyenne de Derna a été libérée du terrorisme. Dans les faits, la ville de Derna est occupée par Al-Qaida depuis la révolution, en 2011. Je me suis rendu à Derna en janvier 2012 et il n'y avait alors aucune trace du drapeau national sur un quelconque bâtiment d'une institution publique de la ville. Je pense que cela a continué par la suite et que c'est toujours le cas jusqu'à maintenant si Al-Qaida n'a pas changé de tactique. Ce qui s'est passé à Derna ces dernières semaines, c'est la prise de contrôle par Daech de la ville pendant six mois, avec l'appui des éléments d'Al-Qaida qui s'y trouvent. Quand les intérêts de ces deux organisations ont divergé, Al-Qaida a repris le contrôle de la situation dans la ville. Le seul différend qui oppose ces deux organisations est la façon dont ils commettent leurs crimes. Les membres du Conseil doivent prendre conscience, s'ils ne le savent pas déjà, que le danger que représente Al-Qaida en Libye est bien plus grand que celui posé par Daech, car la présence terroriste de Daech est limitée à des zones restreintes et précises en Libye alors que les éléments d'Al-Qaida sont présents dans de nombreuses zones de la Libye, sous l'appellation « révolutionnaires ». Malheureusement, ils ont trompé de nombreux jeunes, qui ont combattu avec eux sans connaître leur véritable nature. Je suis certain que la présence d'Al-Qaida va reprendre le devant de la scène avec force et que ses éléments mèneront des combats intenses lorsqu'ils auront le sentiment que leurs armes vont leur être retirées.

J'espère que les États adopteront tous une position claire et qu'ils feront un choix : être du côté du peuple libyen ou du terrorisme, quelle que soit son appellation.

La Présidente (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.